




 JUIN 2024
NEWSLETTER
 FLEURISSEMENT, PAYSAGE
 ET CADRE DE VIE



**LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS
DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS 2023**

Le 13 avril dernier s'est tenue la Cérémonie de remise des prix du Concours des Villes, Villages et Maisons fleuris 2023 au Parc des Expositions de Chambéry dans le cadre du Salon Habitat et Jardin.

Les conseillers départementaux présents ont eu le plaisir de remettre les prix aux 131 lauréats et aux 5 communes récompensées par le jury. Les communes labellisées, visitées par le jury régional en 2023, ont également été à l'honneur.



Les lauréats 2023 lors de la Remise des prix

Renouvellement : • 1 Fleur : Challes-Les-Eaux, Gerbaix, Bassens, Plagne-Tarentaise, Tour-en-Maurienne, Pralognan-la-Vanoise, Saint-Marcel, Yenne ;
• 3 Fleurs : Les Allues, Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran, Ugine. À noter que Tignes a obtenu sa 3e Fleur !

Le Département et AGATE tiennent à féliciter les lauréats du Concours 2023.

**LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES
PRIX RÉGIONALE 2023**

Devant près de 250 participants et en présence de Thibaut Beauté, Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, Fabrice Pannekoucke a tenu à remercier et à saluer tous les partenaires qui œuvrent au déploiement du label dans la Région : les départements, les membres du jury régional, les partenaires représentant la filière du paysage et toutes les communes qui font un travail remarquable.



Tignes obtient la 3è fleur

**LES SESSIONS DE FORMATION FLEURISSEMENT
AGATE DE NOVEMBRE 2024**

5 sessions de formations sont programmées en novembre.

FORMATIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

MAR 05, MER 06, JEU 07 NOV  Agate

 CONCEVOIR UN FLEURISSEMENT COMMUNAL

VEN 08 NOV - JOURNÉE  Agate

 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ESPACES VERTS

MER 13 NOV - JOURNÉE  La Motte-S*

 LES NOUVEAUTÉS EN FLEURISSEMENT

JEU 14, VEN 15 NOV  La Motte-S*

 LA TAILLE RAISONNÉE DES ARBUSTES

MAR 19 NOV  Agate

 LES DÉFIS DES ESPACES VERTS DE DEMAIN FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Nous comptons vivement sur votre présence à ces sessions de formation !

Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur [ce lien](#).

30 communes ont été distinguées soit pour leur accession au label 1 Fleur, soit pour leur progression vers le label 2 ou 3 Fleurs ou pour l'attribution d'un prix spécial du jury. Les communes en maintien ont également été valorisées. **Parmi les 4707 communes labellisées en France, 523 sont en Auvergne-Rhône-Alpes. Notre région se classe ainsi au 2ème rang des régions françaises.**



Logo with two leaves inside a circle

JUIN 2024

NEWSLETTER

FLEURISSEMENT, PAYSAGE
ET CADRE DE VIE



LES AUDITS FLEURISSEMENT – PRINTEMPS 2024



La Mission fleurissement, Paysage et Cadre de vie réalise des audits auprès des communes qui souhaitent soit s'engager dans une démarche de labellisation ou celles qui veulent progresser à la fleur supplémentaire.

Cet accompagnement personnalisé consiste dans un premier temps à présenter aux élus, techniciens et acteurs concernés des communes le cahier des charges du label du CNVF suivi

d'une visite de terrain. Des pistes d'amélioration sont proposées afin de valoriser le cadre de vie de la Commune.

Un rapport d'expertise portant sur les aménagements paysagers à mettre en œuvre est ensuite adressé à la Commune.

Au printemps 2024, ce sont 8 communes qui ont été auditées.

► [Découvrez notre grille tarifaire 2024](#)

ACTUALITÉS DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour rappel le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVF) met à disposition des Communes labellisées de Savoie un accès personnalisé à l'extranet du label qui permet de retrouver toutes les informations relatives à la commune.

► [Retrouvez toutes les actualités du CNVF](#)

LES CANDIDATURES RÉGIONALES 2024

Le jury régional Auvergne Rhône-Alpes se déplacera en Savoie les 3, 4 et 5 septembre prochains.

Les Communes de Chanaz, Grésy-sur-Aix, Val d'Isère, Hauteluce, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint -Martin- la- Porte seront contrôlées.

La commune de la Giétaz est candidate au label 1 fleur, quant à la commune de Bassens, elle est candidate au label 2 fleurs.



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DÉPARTEMENTALE 2024

84 communes ont fait acte de candidature au concours des Villes, Villages et Maisons fleuris 2024. Elles seront informées mi-juin par courrier des dates de passage des différents jurys d'arrondissement.

Les visites débuteront le 4 juillet.

